

**RADIOPROTECTION**

# Mesures d'activité volumique du radon dans les bâtiments, y compris les bâtiments souterrains et les établissements thermaux - N1

**Code :** CI2030**Durée :** 4 jours (28 heures)**Lieu :** Le Vésinet (78) et  
Fontenay-aux-Roses (92)**Nombre de stagiaires :**  
15 maximum**Tarif :** nous contacter  
(Déjeuner inclus  
dans la prestation)La formation est ouverte  
aux personnes en situation  
de handicap**Public**

Tout organisme : Experts immobiliers, architectes, géomètres experts, organismes de contrôle technique industriel, spécialistes du nucléaire, responsables Qualité Sécurité Environnement, diagnostiqueurs « amiante, etc... ». Une connaissance des modalités réglementaires relatives aux conditions d'agrément d'organismes habilités à procéder aux mesures d'activité volumique du radon est souhaitable.

**Prérequis**

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

**Contact :**  
formationsfrance@asnr.fr**Pour vous inscrire :**  
<https://academy.asnr.fr/>**OBJECTIFS**

Donner aux participants les bases concernant les principes et la méthodologie pour mesurer le radon, conformément à la réglementation en vigueur.

**ATTENDUS DE LA FORMATION**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure :

- de mettre en place un protocole de mesure du radon dans les établissements recevant du public, conformément à la réglementation en vigueur ;
- de prétendre à l'agrément auprès de l'ASN pour procéder aux mesures de radon.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

Exposés, présentations d'exemples concrets, nombreuses mises en situation et présentation d'outils et de méthodes réutilisables sur le terrain.

**Contexte réglementaire**

- Code de la santé : Décret n° 2018-434 du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire ;
- Décision ASN n° 2022-DC-0743 du 13 octobre 2022 relative aux conditions d'agrément des organismes chargés des prestations mentionnées aux 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> du I de l'article R.1333-36 du code de la santé publique ;
- Décision ASN n° 2022-DC-0744 du 13 octobre 2022 relative aux objectifs, à la durée et au contenu des programmes de formations des personnes qui réalisent les mesurages de l'activité volumique en radon ;
- Décision ASN n° 2022-DC-0745 du 13 octobre 2022 relative à la transmission des résultats des mesurages de l'activité volumique en radon réalisés dans les établissements recevant du public mentionnés à l'article D.1333-32 du code de la santé publique ;
- Arrêté du 22 juillet 2015 portant homologation de la décision n° 2015-DC-0506 de l'ASN du 9 avril 2015 relative aux conditions suivant lesquelles il est procédé à la mesure de l'activité du radon prise en application de l'article R.1333-15 du code de la santé publique ;
- Arrêté du 26 février 2019 relatif aux modalités de gestion du radon dans certains établissements recevant du public et de diffusion de l'information auprès des personnes qui fréquentent ces établissements.

Laurent Destacamp est ingénieur à l'ASNR, avec une expérience de plus de 15 ans dans le domaine des évaluations des risques radiologiques à l'environnement et à l'homme.

Il est en charge d'estimer le risque associé à l'exposition au radon.

Il pilote des études afin d'améliorer la connaissance du comportement du radon dans les différents milieux (air, sol, espace confiné, etc.) et mène des expertises techniques en appui aux pouvoirs publics. Référent sur les formations ASNR abordant la thématique du radon (formations des intervenants des organismes agréés de l'ASNR, formations PCR, etc.), il est votre interlocuteur principal pour répondre à vos attentes.

### Le Vésinet (78)

#### **Les généralités sur le radon, les normes, les modes et techniques de la mesure du radon, le modèle de rapport de mesure**

- Généralités sur la radioactivité
- Généralités sur le radon (qu'est-ce que le radon ?)
- Les risques sanitaires associés au radon et à ses descendants
- Le radon dans les bâtiments et habitations en France (Atlas radon, historique et résultats des campagnes de mesures, exemples d'autres pays)
- La réglementation en vigueur (code de la santé publique)
- Les méthodes de mesure du radon
- La mesure intégrée de l'activité volumique du radon
- Le dépistage du radon dans les bâtiments de surface
- Présentation de la norme NF ISO 11665-8 & NF ISO 11665-4

### Le Vésinet (78)

#### **Mise en situation et mise en œuvre des évaluations de risques**

Récapitulatif de la première journée

- Cas pratique : Le dépistage du radon dans les bâtiments de surface
- Les techniques de remédiation

### Fontenay-aux-Roses (92)

#### **Mise en situation et présentation d'outils et de méthodes de mesure**

Récapitulatif des deux premières journées

- Le dépistage du radon dans les bâtiments avec des niveaux souterrains
- Présentation des points à mentionner dans un rapport

### Fontenay-aux-Roses (92)

#### **Mise en situation et présentation d'outils et de méthodes de mesure**

- Le dépistage du radon dans les établissements thermaux
- Bilan de la formation
- Examen

### Documentation fournie :

Document de synthèse, copies de documents réglementaires, recueils des différentes présentations.

### Évaluation :

Un contrôle de capacité est réalisé en fin de stage.

**Une attestation de compétence est délivrée à l'issue du parcours de formation lorsque la note minimum de 12 est atteinte.**